

La RT 2012 : Un saut énergétique pour les bâtiments neufs

De tous les secteurs économiques, celui du bâtiment est le plus gros consommateur d'énergie en France (42,5% de l'énergie finale totale) et génère 23% des émissions de gaz à effet de serre.

La facture annuelle de chauffage pèse lourdement sur le pouvoir d'achat des ménages, particulièrement sur les plus modestes d'entre eux. Ces dépenses tendent à augmenter avec la hausse du prix des énergies.

Aussi, afin de réduire durablement les dépenses énergétiques, le Grenelle Environnement prévoit la mise en œuvre d'un programme de réduction des consommations énergétiques des bâtiments, qui se traduit, pour les constructions neuves, par la nouvelle réglementation thermique, dite RT 2012.

Ainsi le plafond de 50 kWh_{EP}/(m²/an), valeur moyenne du label "bâtiments basse consommation" (BBC) de la RT 2005, va devenir la référence dans la construction neuve à l'horizon 2012. Ce saut permettra de prendre le chemin des bâtiments à énergie positive en 2020.

Une rencontre avec les professionnels de la construction

Pour mieux s'informer, échanger, poser des questions

... décideurs et responsables bâtiment des collectivités locales, représentants des fédérations, syndicats et associations de professionnels, prescripteurs, architectes, et maîtres d'oeuvre, bureaux d'études et de contrôle, économistes de la construction, consultants, promoteurs et constructeurs, gestionnaires d'immeubles publics et privés, grands maîtres d'ouvrage, industriels du secteur du bâtiment, professionnels et artisans du bâtiment...

sont invités à participer à cette réunion.

Programme de la réunion RT 2012

Vendredi 27 Janvier 2012 à Sens

Accueil des participants et café

Mot d'accueil et introduction par les représentants de la DDT, CAPEB et FFB

Présentation de la RT 2012 par le CETE de Lyon / laboratoire d'Autun :

- Objectifs et principes
- Exigences :
 - Besoin climatique conventionnel "Bbio"
 - Consommation conventionnelle "Cep"
 - Température intérieure conventionnelle "Tic"
 - Méthode de calcul
 - Exigence de moyens

Pause et échange avec la salle

Poursuite de la **présentation RT 2012** :

- Evaluation économique
- Exemples d'application
- Modalités d'application
- Etanchéité à l'air : Dispositions constructives et présentation des mémentos

Témoignage de Mr VUILLERMOZ, chef de l'entreprise artisanale Boisdicy, sur son expérience de construction BBC

Témoignage de M. KALUZNY, Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Yonne, sur son expérience de maître d'ouvrage construction BBC

Echanges avec la salle

Clôture et Galette des rois



Chaque participant inscrit, recevra le Mémento de l'étanchéité à l'air

Bulletin réponse

à retourner avant le **Mardi 24 janvier 2012**

Inscription :

- en ligne **sur Internet**
<http://artisanat.cma-yonne.fr/reunion-rt2012.php>
- par **télécopie** au 03 86 52 34 95
- par **courrier** (voir adresse au dos)

Nombre de participants : _____

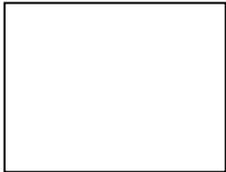
Entreprise :

Commune :

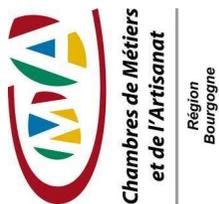
N° Siren :

Tél. :

Email :



Chambre de Métiers et de l'Artisanat de région Bourgogne
Section Yonne
56-58, rue du Moulin du Président – BP 337
89005 Auxerre Cedex

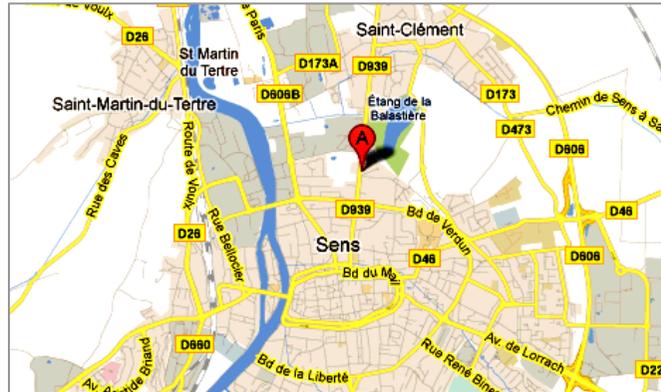


Plan d'accès

Rencontre avec les professionnels de la construction autour de la **RT 2012**

Vendredi 27 Janvier 2012

A Sens – Institut de l'Enseignement Supérieur de l'Yonne – 90, rue Victor Guichard de 14h00 à 18h00



Partenaires

Une réunion organisée en collaboration par :

- la Direction Départementale des Territoires de l'Yonne,
- la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de région Bourgogne,
- la CAPEB,
- la FFB.

Contact

Thierry LEGER – CMARB Yonne

Tél. : 03 86 42 05 89 – entreprises@artisanat-yonne.com

Philippe MERLAUD – DDT Yonne

Tél. : 03 86 48 41 34 - philippe.merlaud@yonne.gouv.fr

INVITATION

Rencontre avec les professionnels de la construction

RT 2012



Vendredi 27 Janvier 2012
SENS
 de 14h00 à 18h00

